

complémentaires supérieurs à ceux qu'exige actuellement la loi. De plus, à quelques exceptions près, les sociétés ont hésité à prendre position contre l'apartheid hors de leurs murs et, en ce qui concerne le soutien des entreprises noires, il y en a peu qui soient prêtes à en employer effectivement comme fournisseurs ou sous-traitants.

Les sociétés trouvent en général que l'application d'un code constitue une lourde obligation mais elle se sont cependant montrées très coopératives. Étant donné le marasme de l'économie sud-africaine et l'état de la concurrence, il y a manifestement une limite qu'elles ne peuvent dépasser dans les circonstances actuelles. La plupart de ces sociétés manifestent cependant un optimisme prudent à l'égard de l'avenir et sont prêtes, la prospérité venant, à continuer à se rapprocher des normes d'emploi fixées par les Codes ou même, à les dépasser. Beaucoup d'entreprises importantes consacrent déjà des sommes et des efforts considérables à promouvoir le bien-être des travailleurs et de leurs familles. Il reste cependant encore beaucoup à faire avant que l'énorme écart entre les employés blancs et non-blancs ne disparaisse. Pour cela, il faudrait que l'État déploie beaucoup plus d'efforts pour éliminer la pauvreté et qu'il mette en place les mécanismes requis dans le domaine de l'éducation et de la formation pour répondre aux besoins futurs de l'Afrique du Sud. Pour le moment, les Codes et les sociétés participantes ont encore un rôle utile à jouer car ils permettent de combler les lacunes laissées par l'État ou les syndicats.

ANNEXES